



OPP

L'OPP est l'organisme de participation des parents.

Il regroupe exclusivement des parents qui ont à cœur la réussite des élèves et qui veulent collaborer à la vie de l'école.

Selon la loi de l'instruction publique, l'OPP a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation, et à l'évaluation périodique de projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite scolaire de leur enfant.

Le mandat de l'OPP est reporté annuellement lors de l'AG des parents de l'école.

L'OPP peut servir à :

- Participer à l'organisation d'activités parascolaires et d'autres événements importants.
- Participer ou réaliser différentes activités à l'école.

En résumé :

L'OPP s'occupe d'organiser les fêtes de l'école (Halloween, Noël, journée de la terre, fin d'année, etc.). Il contribue aussi à rendre l'école vivante et à développer un sentiment d'appartenance tant chez les enfants que chez les parents.

C'est un comité festif où il règne une belle entente et où chacun peut offrir librement le temps qu'il à donner, sans obligation, tout en mettant son esprit créatif et organisationnel à profit.

Vous voulez devenir membre de l'OPP? Nous serons heureux de vous accueillir. Vous pourrez ainsi être mieux informé et participer à l'organisation de la vie à l'école (tout en rencontrant d'autres parents sympas!!...)